

**CONTROLE DES CONNAISSANCES - EXAMEN TERMINAL**  
**SESSION 1 – SEMESTRE 4**  
**UE41 – La planification de l'entraînement et des compétitions**  
**H. Assadi**

Date : Mai 2016

Durée : 3h

Promotion : **M2 EMIS**

**Avant de composer, remplir toutes les rubriques de l'en-tête de votre copie  
sans oublier d'indiquer votre nom .**

**Les candidats sont tenus de rendre une copie par sujet même blanche s'ils ne le traitent pas.**

Après avoir déterminé les facteurs de la performance et/ou d'entraînement dans une discipline de votre choix, vous expliquerez comment et par quels moyens vous allez les développer au cours d'une saison.

Proposez et justifiez une planification annuelle (évolution du rapport INT-VOL) ayant comme objectif d'amener une personne à atteindre un niveau de performance le plus élevé possible dans cette discipline.

**CONTROLE DES CONNAISSANCES - EXAMEN TERMINAL  
SESSION 1 – SEMESTRE 4  
UE41 B – Coaching et performance mentale**

Date : mai 2016

Durée : 2h

Promotion : **M2 EMIS**

**Avant de composer, remplir toutes les rubriques de l'en-tête de votre copie  
sans oublier d'indiquer votre nom .**

**Les candidats sont tenus de rendre une copie par sujet même blanche s'ils ne le traitent pas.**

**Les deux sujets sont à traiter sur deux copies différentes**

**Sujet M. Nicolas – 1h :**

Décrivez les étapes et la procédure pour la mise en place d'une préparation psychologique, ses principes fondamentaux, et ses objectifs. Donnez un exemple précis dans vos disciplines.

**Sujet A. Cornu – 1h:**

1. Peut-on imaginer un modèle de performance pour gagner ?
2. Décrivez les différents types de demandes qui peuvent faire l'objet d'un coaching dans un collectif de performance. de haut niveau.

**CONTROLE DES CONNAISSANCES - EXAMEN TERMINAL  
SESSION 1 – SEMESTRE 4**

**UE42 – Evaluation instrumentation contrôle et suivi des facteurs de la performance**

Date : mai 2016

Durée : 3h

Promotion : **M2 EMIS**

**Avant de composer, remplir toutes les rubriques de l'en-tête de votre copie  
sans oublier d'indiquer votre nom .**

**Les candidats sont tenus de rendre une copie par sujet même blanche s'ils ne le traitent pas.**

**Les deux sujets sont à traiter sur deux copies différentes**

*Aucun document autorisé*

**Sujet N. Babault :**

Après une analyse des qualités physiques requises dans le sport de votre choix, vous présenterez les dominantes physiques à développer. Après une présentation succincte de votre planification (d'une durée maximum de 5 mois) vous présenterez et justifierez les tests que vous aurez mis en place et leurs liens entre eux pour objectiver votre planification. Vous indiquerez de manière plus précise votre action sur la prévention des blessures.

**Sujet F. Fouque :**

Rappelez dans un premier temps qu'est-ce que le paradigme de l'occlusion temporelle puis, à partir de l'APS de votre choix, mettez en place un entraînement perceptif se basant sur cette méthodologie.

**CONTROLE DES CONNAISSANCES - EXAMEN TERMINAL**  
**SESSION 1 – SEMESTRE 4**  
**UE44 A – Gestion des R.H. et management des organisations sportives**

Date : mai 2016

Durée : 3h

Promotion : **M2 EMIS**

**Avant de composer, remplir toutes les rubriques de l'en-tête de votre copie  
sans oublier d'indiquer votre nom .**  
**Les candidats sont tenus de rendre une copie par sujet même blanche s'ils ne le traitent pas.**

**Les 2 sujets sont à traiter sur 2 copies différentes**

**Partie 1 - N. Gasmi - 1h30 (10 pts) :**

Vous êtes Manager d'un club sportif. Vous souhaitez développer un management participatif.

- a) Expliquer les fondements d'un management participatif
- b) Quels sont les avantages d'un management participatif.

**Partie 2 - J. Delaby - 1h30 (10 pts) :**

- Un manager utilise la méthode SMARTER pour fixer des objectifs par écrit :
- a) Définissez précisément cette méthode
  - b) Illustrez cette méthode au travers de deux objectifs dans le cadre d'un management de votre choix

**CONTROLE DES CONNAISSANCES - EXAMEN TERMINAL**  
**SESSION 1 – SEMESTRE 4**  
**UE44 B – Droit et sport, fiscalité des organisations sportives**

Date : mai 2016

Durée : 3h

Promotion : M2 EMIS

**Avant de composer, remplir toutes les rubriques de l'en-tête de votre copie  
sans oublier d'indiquer votre nom .**

**Les candidats sont tenus de rendre une copie par sujet même blanche s'ils ne le traitent pas.**

**Les deux sujets sont à traiter sur deux copies différentes**

**Alain Graillot (/14 points) :**

1. Une équipe de sports collectifs dans une fédération sportive délégataire, a été frappée d'une mesure disciplinaire.  
L'instance régionale refuse l'accèsion de cette équipe à l'échelon supérieur. Le club souhaite connaître les dispositions générales relatives au pouvoir disciplinaire des fédérations sur leurs licenciés et leur groupement, ainsi que les voies de recours en matière de contentieux sportif qui lui sont ouvertes.  
Quelles informations et quels conseils lui apportez-vous ?
2. Quel est le cadre légal et réglementaire du droit à l'image du sportif ?
3. Décrivez la filière d'accès au haut niveau en France et les catégories d'athlètes de haut niveau.
4. Quelles compétences, un M2 EMIS peut mettre en avant, pour répondre à une offre d'emploi de manager général d'un club de 200 000 € de budget ?

**Marie-Pierre Chauray (/6 points) :**

**Question 1 :**

Etude de cas régime d'imposition de l'éducateur sportif – calcul de l'impôt.

Je suis célibataire, mon activité principale est entraîneur salarié dans un club sportif, mon revenu net imposable sur cette activité est de 25000€ en 2015. Je fais par ailleurs du coaching sportif à domicile ; pour cette activité j'ai choisi le statut d'auto entrepreneur. En 2015 j'ai facturé pour 15000 € de prestation de service, et mes frais pour mener à bien cette activité se sont élevés à 3000€. En 2014 mon revenu net imposable était de 28500 €. Quels impôts vais-je devoir payer pour cette activité de coaching ? Si j'avais été étudiant en 2014 la fiscalité aurait-elle été identique ? N'oubliez pas de donner les principes qui vous ont permis de construire la réponse.

IR : 5 tranches : 0 – 14 – 30 – 41- 45 % pour 4 seuils : 9700 €, 26 791 €, 71 826 €, 152 108 €

Versement fiscal libératoire : 2,2% -Revenus max en 2014 pour impôts 2016 sur activité 2015 : 1 personne : 26 764 €, 1 couple : 53 528 €, 1 couple + 2 enfants : 80 292 €

**Question 2 :**

A quelle fiscalité est assujetti un sportif de haut-niveau ?